La Commune de Paris a 140 ans, « elle n'est pas morte !? »

Par **Micheline Zanatta**, Présidente de l'IHOES

« Construction d'une barricade au Faubourg St-Antoine »,
gravure issue de *L'Illustration européenne*, Bruxelles, première année, n°24, 29 avril 1871.
Coll. IHOES.

En mai 1886, Eugène Pottier composait la chanson *Elle n'est pas morte* en évoquant la Commune de Paris. Il y a 40 ans, je consacrai mon mémoire d'histoire à l'impact de cet événement à Liège dans les années qui l'ont suivi. La tradition liégeoise ne fait pas état d'une influence immédiate de cette période insurrectionnelle et rapporte seulement les célébrations mises sur pied par le Parti ouvrier belge à la fin du XIXe siècle. Des chansons en wallon ont même été composées, tel ce refrain connu par tradition orale : *Tchantans vive li Comeûne*, sur l'air de la Carmagnole[1]. La Commune de Paris a marqué les esprits puisque sa commémoration en 1886 a été le déclencheur des grandes émeutes à Liège et en Belgique, contribuant ainsi à l'obtention des premières bases d'une règlementation sociale.

Et aujourd'hui, je me demande : Quel a été l'héritage de la Commune ? Quelle est encore sa place dans l'imaginaire du monde ouvrier ?
Il faut savoir que cette insurrection menée, du 18 mars au 28 mai 1871, a constitué la révolution prolétarienne la plus authentique qui ait touché la France. Elle a marqué le mouvement ouvrier, à la fois par les idées auxquelles elle a donné vie pendant deux mois, par l'interprétation qu'en ont faite des théoriciens socialistes, par la répression féroce qui a laissé le mouvement ouvrier français exsangue et par la peur qu'elle a fait naître au cœur de la bourgeoisie.

[1] Michel Duchatto, « Autour de la Commune », dans *Le Monde du travail*, 27-28 mars 1971.

Déroulement de la Commune

La Commune naît dans le contexte de la défaite française face à la Prusse en 1870 suite au conflit qui opposa les deux nations. Réfugié à Bordeaux, le gouvernement de la Défense nationale signe un armistice le 28 janvier 1871. L'Assemblée nationale ratifie les préliminaires de paix le 2 mars sous l'impulsion d'Adolphe Thiers, élu en février « chef du pouvoir exécutif de la République française ». Les Parisiens, qui ont déjà vu les vainqueurs défiler dans leurs murs, ressassent leur humiliation, à laquelle viennent s'ajouter les frustrations nées des actes de l'Assemblée qui est dominée par les monarchistes. Le 10 mars 1871, celle-ci, effrayée par les tensions qu'elle sent naître au sein de la population parisienne plutôt républicaine, voire socialiste, s'installe avec le gouvernement à Versailles, ville plus conforme à ses conceptions.

Dès le lendemain, parmi ses premières mesures, le gouvernement supprime sans préavis le moratoire sur le remboursement des effets de commerce et des loyers qui avait été instauré au début de la guerre. Il supprime aussi l'indemnité due à la garde nationale (30 sous par jour). Depuis le début de la guerre, celle-ci assure la défense de la capitale contre l'ennemi et se compose de 180 000 volontaires armés, issus de la petite bourgeoisie et du monde ouvrier. Cette nouvelle fait l'effet d'une bombe. De plus, Adolphe Thiers décide de récupérer les canons qui avaient été financés par une souscription des Parisiens en vue de la défense de la capitale contre les Prussiens. La garde nationale de Paris avait disposé ces canons sur les buttes de Montmartre et de Belleville pour les mettre hors d'atteinte des Prussiens lors de leur entrée dans la capitale. Le samedi 18 mars, A. Thiers met fin aux négociations avec les habitants de Montmartre et envoie 4000 soldats avec l'ordre de récupérer les canons. Le peuple refuse de les céder. Les soldats s'enfuient ou se rallient au « petit peuple » ; les deux officiers qui les commandent sont exécutés.

Au cours de la semaine suivante, le Comité central de la Garde nationale, émanation du peuple en armes, fait fonctionner les services publics laissés à l'abandon. Les élections municipales, organisées le 26 mars au suffrage universel pour les hommes, sont boudées par les habitants des beaux quartiers et la Commune est donc élue essentiellement par des ouvriers, artisans et des membres de la petite bourgeoisie.

Différents courants se manifestent parmi les élus. La majorité, constituée surtout d'intellectuels et de bourgeois, est dominée par le fantôme de 1793 et veut copier ses prédécesseurs. En effet, la Commune de Paris est aussi le nom donné au gouvernement révolutionnaire de Paris établi après la prise de la Bastille du 14 juillet 1798. La minorité se compose surtout d'ouvriers qui représentent largement plus de 30 % des élus au Conseil de la Commune, mais ne constituent pas un milieu homogène. Ils ne sont pas issus de la grande industrie, ce sont des artisans ou des ouvriers de petites et moyennes entreprises : travailleurs du bâtiment, manœuvres, cordonniers, ouvriers du métal ou du livre… Leur implication s'avère importante, 84 % des personnes incarcérées à la suite de l'insurrection appartiendront à cette classe sociale, la capitale connaîtra alors un déficit de 100 000 ouvriers en comptant les prisonniers mais aussi les tués et les exilés ! Parmi les minoritaires se trouvent des proudhoniens[2] et des membres de l'Internationale[3], certains veulent l'établissement d'un véritable pouvoir autogestionnaire via la Commune et d'autres visent simplement des franchises municipales sans toucher aux transformations économiques. Ils accordent la priorité aux problèmes sociaux et non aux problèmes politiques, sans rejeter le recours à la lutte révolutionnaire.

La Commune met en place une dizaine de commissions ayant pour but de gouverner la capitale, tandis que les quartiers et les arrondissements se gèrent par eux-mêmes en l'absence d'une gestion globale de la Ville. Elle prend de nombreuses mesures législatives dont beaucoup n'ont pas le temps d'être appliquées mais qui nous éclairent sur ses projets et ses principes. Elle opère des choix fondamentaux de société comme l'instruction gratuite, laïque et obligatoire y compris pour les filles, la saisie des biens de l'Église, le contrôle des élus… Elle prend également des mesures concrètes pour organiser la vie de chacun, comme l'interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers, l'interdiction des jeux de hasard et la fermeture des bordels…

[2] Proudhon (Pierre Joseph) [1809-1865] : théoricien anarchiste français, il refuse l'autorité de l'homme sur l'homme et revendique dans le même esprit l'anticapitalisme (« négation de l'exploitation de l'homme par l'homme »), l'anti-étatisme (« négation du gouvernement de l'homme par l'homme ») et l'antithéisme (« négation de l'adoration de l'homme par l'homme »). Il prône l'autogestion – l'affirmation de la liberté de l'homme par l'homme – comme méthode positive, qui associe un travaillisme pragmatique (réalisation de l'homme par l'homme grâce au travail social) et un fédéralisme autogestionnaire (libération de l'homme par le pluralisme social). En 1870, c'est sa pensée qui influence le plus le milieu ouvrier français et ses idées fédérales et autogestionnaires imprègnent fortement les choix opérés par la Commune.

[3] L'Association internationale des travailleurs (AIT) ou 1ère Internationale est fondée à Londres en 1864. Elle est d'abord porteuse d'idées anarchistes, suivant les enseignements de Proudhon (mutuellisme) puis de Bakounine (collectivisme). Petit à petit, l'influence de Karl Marx se développe, et en 1971 et 1972, l'AIT se déchire entre marxistes et anarchistes. Au moment de la Commune, l'influence de ces derniers est encore fortement dominante. L'AIT est une association de fédérations autonomes organisées par pays et, en France, elle regroupe des ouvriers venus plutôt du monde artisanal.

Entre-temps, l'armée française soumet la ville à un nouveau siège accompagné de diverses escarmouches. L'assaut commence le 21 mai. C'est le début de la « Semaine sanglante » : les Parisiens résistent âprement et les Versaillais doivent conquérir les barricades l'une après l'autre. Les combats de rue feront au total 4000 tués, essentiellement du côté des insurgés, et seront suivis d'une réaction féroce. Des tribunaux improvisés jugent hâtivement les fédérés pris les armes à la main et les font fusiller sur place faisant 20 000 à 35 000 victimes, dont des femmes et des enfants. On compte également 38 568 prisonniers. Les Communards ripostent par l'exécution d'environ 80 otages. La répression est sans pitié, à la mesure de la peur et de la haine des classes dirigeantes. En 1871 et 1872, les Conseils de Guerre rendent finalement plus de 50 000 jugements : 87 hommes sont condamnés à mort, 231 aux travaux forcés à perpétuité et 4557 à la déportation dont près de 4000 en Nouvelle-Calédonie. 157 femmes sont condamnées dont 8 à la peine de mort, 19 aux travaux forcés, 28 déportées. Une soixantaine d'enfants connaissent des peines diverses. Sur 651 enfants arrêtés, un quart n'a pas 15 ans.

La mémoire de la Commune en France

Au cours des premières années qui ont suivi cet événement, le mouvement ouvrier, bien que décapité, plaide encore pour la libération et la réhabilitation de ses participants et de ses dirigeants envoyés en exil en Nouvelle-Calédonie.

Pan du Mur des Fédérés au Père-Lachaise. Photo de Luther Blissett sur *Wikimedia Commons* (http://tinyurl.com/cs8wv2n).

Le 28 mai 1871, lors des derniers combats, des fédérés avaient été fusillés par les Versaillais et jetés dans une fosse au pied d'un mur (une partie de l'enceinte) du cimetière du Père-Lachaise, situé dans le quartier populaire de Montmartre. D'abord, seuls quelques gestes anonymes rendent hommage aux victimes de la répression, et ce n'est qu'en mai 1880 qu'a lieu une première « montée au mur » au Père-Lachaise en hommage aux « 24 000 fusillés de mai 1871 ». En réponse, la police charge contre les manifestants et la presse bourgeoise condamne la commémoration. Cependant, en juillet l'amnistie est votée en faveur des condamnés. Les rassemblements sont autorisés à partir de 1882 et rendent hommage à l'ensemble des Communards. Certaines années, ils sont pourtant réprimés par les forces de police et beaucoup renoncent à y participer jusqu'au début du XXe siècle lorsque le mouvement socialiste soutient ce rendez-vous qui réunit parfois plusieurs dizaines de milliers de personnes.

L'année 1936 ressort particulièrement dans les annales. Le cortège a lieu peu après la victoire du Front populaire aux élections législatives ; 600 000 personnes défilent pendant neuf heures, avec pour insigne officiel « 1871-1936 ». Les discours évoquent les grèves qui viennent de commencer et cette journée contribue à lancer la grève générale : la Commune est bien présente dans l'esprit et les actions du Front populaire. Pendant la Seconde guerre mondiale, des résistants fleurissent clandestinement le mur du Père-Lachaise, et dans les années qui suivent, les déportés défilent devant ce mur en joignant les portraits de résistants et de Communards, et en assimilant, déportés et martyrs de la Commune. Les événements de 1968 seront l'occasion d'une remise à l'honneur de la mémoire des événements de 1871 et certains slogans, chansons, journaux éphémères n'hésitent pas à s'en réclamer. Daniel Cohn-Bendit signe un article intitulé « Notre Commune du 10 mai ». Par ailleurs, depuis les années 1960, les Amis de la Commune de Paris veillent à maintenir la mémoire de cette révolution et organisent chaque année une commémoration au Père-Lachaise. Pour son 100e anniversaire, Jean Ferrat lui a consacré une chanson qui connaît un véritable succès dans de larges couches de la société. Ainsi depuis 1871, le souvenir de la Commune a été présent dans le cœur des ouvriers et militants. Il a inspiré leurs actions dans les grands combats qui ont soulevé la France pendant plus d'un siècle. Il a aussi trouvé sa place dans les mouvements d'émancipation de la femme par son programme en faveur de l'égalité des sexes, porté notamment par ses figures de proue, telle Louise Michel.

Sur la scène internationale aussi, elle exalte les passions

Toute proche, la Belgique en ressent fortement l'impact, que ce soit pendant ou après la Commune. Au printemps 1871, elle suscite la participation de 737 Belges dont 11 Liégeois. Ensuite, ces événements influencent rapidement la vie politique belge par l'entrée dans notre pays de réfugiés et par les réactions de peur et de répression qu'ils suscitent de la part du gouvernement et de la bourgeoisie. Le mouvement ouvrier en subit le contrecoup et se resserre en petits groupes, surtout anarchistes, dans le bassin de Liège et la vallée de la Vesdre. Cependant, le monde ouvrier reste sensible à la Commune et à sa commémoration ainsi qu'au sort des déportés, notamment au contact des proscrits. Certains d'entre eux s'installent chez nous, même si la Belgique, frileuse face à des révolutionnaires qui défendent la cause prolétarienne, ne se montre guère à la hauteur de sa réputation de terre d'accueil. Sur les quelques 1500 exilés installés en Belgique, seuls 40 sont présents à Liège comme en attestent les archives conservées. À Bruxelles, ils s'organisent et luttent dans le milieu socialiste, à Liège rien de semblable, même si deux journalistes (Henri Joineaux et Eugène Chatelain) participent à la rédaction de petits périodiques progressistes. Par ailleurs, Jean-Baptiste Clément, l'auteur du célèbre *Temps des cerises*, passe à Liège où il organise des spectacles de revues, et quelques années plus tard, il partage une grande amitié avec Léon Troclet, journaliste militant du Parti ouvrier belge qui sera élu au Parlement en 1900.

En 1886, à Liège, le Groupe anarchiste révolutionnaire liégeois organise une commémoration pour le 15e anniversaire de la Commune qui doit avoir lieu le 18 mars. Personne ne s'attend à une quelconque explosion, mais le mécontentement gronde dans les classes populaires touchées par la crise et plus d'un millier de manifestants se rassemblent. L'excitation monte, l'émeute éclate, la grève s'étend à tout le bassin puis au reste du pays. La Belgique censitaire va être confrontée à la plus forte secousse de son existence. Pour la première fois, le monde politique découvre l'existence d'une question sociale. Les mois suivants verront la naissance de la base de notre législation sociale.

Dixième Anniversaire du 18 Mars

JOURNAL COMMÉMORATIF DE LA COMMUNE DE PARIS

PUBLIÉ PAR

LE CERCLE LES VA-NU-PIEDS, DE LIÉGE

SOMMAIRE :

Au lecteur, le Cercle les Va-nu-Pieds. — *Le 18 Mars 1871*, Emile Chauvière. — *Le radicalisme bourgeois, et le 18 mars.* — *L'Association du Prolétariat*, Emile Gautier. — *Le Régicide*, Floreus. — *Le Cyclone.* — *Les Réformes sociales de la Commune.* — *Communisme et Collectivisme.*

Avis — Pour toutes communication s'adresser chez Roman ébéniste Rue Jean-d'Outre-Meuse.

Au Lecteur.

Il y a aujourd'hui 10 ans, l'admirable peuple de Paris, toujours prêt à verser son sang pour la grande cause de la Révolution, se soulevait pour chasser les gouvernants qui les exploitaient et proclamait la Commune. Malgré une lutte acharnée pour le droit et la justice, malgré d'héroïques dévouments, cette courageuse tentative échoua sous les efforts des bourgeois coalisés. La répression des vainqueurs fut terrible. L'histoire des revendications populaires est ainsi semée de pages sanglantes qui restent gravées dans la mémoire des prolétaires et sur lesquelles sont inscrites des milliers de victimes criant vengeance.

En publiant ce journal, nous avons voulu contribuer, pour notre part, à la glorification de ces héroïques journées, où tant d'enfants du peuple sont morts pour la défense de ses droits.

De plus, nous faisons aujourd'hui un essai.

Si le public socialiste accueille favorablement cette modeste publication, nous espérons bien la continuer en lui conservant le même caractère. Nous avons l'intention de publier ainsi une galerie socialiste contenant, outre des articles variés, les portraits et les biographies des socialistes modernes les plus éminents. A nos amis de faire en sorte que notre projet puisse se réaliser.

Il nous reste maintenant à remercier publiquement les écrivains de talent et l'artiste consciencieux qui, par leur concours désintéressé, n'ont pas peu contribué à la réussite de l'œuvre que nous avons entreprise.

Le Cercle des Va-Nu-Pieds.

Le 18 Mars 1871.

Il y a 10 ans de cela.

Quelle journée !

On vivait depuis la chûte de l'empire dans une agitation continuelle. On s'était heurté à tous les obstacles : au bombardement, aux trahisons, au froid, à la faim, au typhus.

Chaque défaite amenait la défaillance dans l'armée, le relâchement de la discipline, et, dans Paris, elle suscitait les colères, augmentait les défiances et déterminait les insurrections du 31 octobre et du 22 janvier.

Les conséquences inéluctables devaient être, d'une part, le désastre, d'autre part, le renversement du gouvernement de la Défense nationale, *Capitulations* et *Dix-huit Mars !*

Quand l'heure des vengeances populaires est venue, les partis extrêmes, si faible que soit leur organisation, sont appelés à donner leur propre impulsion aux foules et à les diriger dans la lutte.

Ces partis eux-mêmes, placés sous l'autorité apparente ou réelle de quelques hommes, subissent cette ascendance et donnent tout ce que ces hommes peuvent donner de prudence, d'énergie, de violence.

Soyez Danton et vous faites le 10 août.
Soyez Marat et vous faites septembre.
Soyez Robespierre et vous croulez au 9 thermidor.

Et cela en dépit des forces réactionnaires, en dépit de Capet, de Péthion ou de Talien.

Il n'y eut, au 18 Mars, ni Danton, ni Marat ; il n'y eut qu'un Comité mixte, doutant de lui-même et des autres. Le peuple dut faire la grande besogne.

De Montmartre à Grenelle, de la Maison-Blanche aux Ternes, il n'y eut que la garde nationale épuisée et d'autant plus menaçante.

Parlerai-je des exceptions, des faits isolés, de ce commandant de Charonne qui désarma un colonel de l'armée et amena ainsi le désarmement du régiment ; de Duval qui prit le secteur des Gobelins 10 jours avant le 18 Mars, etc., etc. ? Le peuple, lui, repoussait la gendarmerie place Pigalle, reprenait ses canons à Montmartre, fusillait deux généraux et descendait planter le drapeau de la Révolution au cœur de la cité.

Le 18 Mars était fait, mais l'œuvre de la rénovation n'était pas accomplie.

Le peuple, plus clément que ses comités, laissa debout toutes les idoles ; il s'agenouilla, comme la veille, devant les vieux mots et les vieilles coutumes ; il envahit les monuments et laissa les hommes de sang vivre et comploter contre lui.

Stoïque comme un sage, il contemplait héroïquement le poison qui devait le tuer.

Versailles en désarroi n'attira point même son attention. Il la regardait par dessus l'épaule en disant comme le farouche tribun :

Dixième anniversaire de l'insurrection du 18 mars 1871, brochure publiée par le Cercle « Les Va-Nu-Pieds », Liège, [1881]. Coll. IHOES.

Tous les mouvements révolutionnaires des décennies suivantes se revendiqueront de la Commune de 1871 : Révolution spartakiste de Berlin en 1919, Commune de Budapest en 1919, commune de Canton en 1927 sans oublier la révolution russe de 1917, jusqu'à la révolte du Chiapas aujourd'hui. Lors de la guerre d'Espagne opposant républicains et franquistes, elle s'est fait une place dans le cœur des Brigades internationales. Le bataillon « La Commune de Paris » est une unité militaire formée en octobre 1936 par des volontaires communistes principalement français et wallons. Il sera impliqué dans la défense de Madrid et dans différentes batailles dont celle de l'Èbre où il est pratiquement anéanti en 1938.

Pourquoi la Commune a-t-elle tellement marqué les imaginaires ?

En 72 jours, elle a conçu une forme nouvelle d'État. Si, pour la bourgeoisie, elle a représenté la source de la peur des nantis à l'état pur, pour le prolétariat, elle s'est élevée au rang de mythe. Elle a aussi inspiré la réflexion de grands théoriciens socialistes : l'anarchiste Bakounine y a vu la mise en pratique de la destruction de l'État et, surtout, Karl Marx lui a consacré son analyse *La guerre civile en France*. À sa suite, Lénine et Trotsky en ont tiré de nombreuses leçons.

Caractères essentiels de la Commune

À Paris, après le 4 septembre 1870, le peuple espère que la République va organiser la défense contre les Prussiens, mais c'est un leurre. À deux reprises, il se soulève à la suite de défaites françaises. En vain. Le facteur **national** joue un rôle prépondérant dans la période qui va de l'armistice au 18 mars. Ensuite, la lutte contre Versailles l'emporte sur celle contre l'étranger. Ce mouvement, à l'origine surtout national, s'est mué en une lutte contre la grande bourgeoisie, complice des monarchistes. La révolte est profondément **républicaine :** les Parisiens s'inquiètent de la tournure que prend l'Assemblée, surtout après l'élection d'une Chambre à majorité monarchiste. Son caractère **ouvrier et social** a été contesté : les ouvriers, il est vrai, ne sont pas les seuls, ni les plus nombreux à l'Hôtel de ville, même s'ils le sont sur les barricades. Des représentants des professions libérales et des intellectuels ont joué un rôle de premier plan (Delescluze, Tridon, Pyat, Flourens, Longuet, Vaillant), mais ils partagent souvent les idées des ouvriers. L'idée d'édifier une république démocratique s'est vite imposée aux participants. Le pouvoir émane directement des masses ; le peuple armé se charge de sa propre défense ; les fonctionnaires sont élus par le peuple et révocables. Des ouvriers ont réellement participé au gouvernement, sans être les otages d'une classe dominante et ont fourni un travail appréciable dans les commissions. Peut-on enfin oublier le caractère **international** du mouvement qui a adopté le drapeau rouge, symbole de la république universelle, et attiré la participation d'étrangers. On ne connaît pas leur nombre exact, mais l'on sait que 1725 d'entre eux furent arrêtés, parmi lesquels plusieurs centaines de Belges et de Polonais.

« La fosse commune au Père-Lachaise », gravure issue de *L'Illustration européenne*, Bruxelles, première année, n°30, 10 juin 1871. Coll. IHOES.

L'héritage de la Commune

Élue au suffrage universel, la Commune prend de nombreuses mesures législatives :

- la séparation de l'Église et de l'État ;
- des mesures en faveur de l'instruction et de l'éducation du peuple : l'école laïque gratuite et obligatoire. Elle crée un enseignement technique, y compris pour les filles ;
- la révocation des élus, astreints à un mandat impératif : « Les membres de l'Assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables », ainsi que le définit le Comité central de la Garde nationale ;
- le remplacement de l'armée par la Garde nationale, c'est-à-dire le peuple en armes ;
- des mesures sociales protégeant les locataires, les travailleurs, les sans travail, les sans-logis… ;
- l'attribution des entreprises abandonnées par les propriétaires aux ouvriers et aux associations de producteurs ;
- l'égalité entre enfants naturels et « légitimes » ;
- et tant d'autres mesures ! Certaines d'entre elles ne sont toujours pas d'application aujourd'hui.

Que retenir de son œuvre ?

Comment choisir des points particulièrement importants dans ce foisonnement d'initiatives et de textes législatifs ? On peut considérer notamment qu'elle a développé une politique originale et riche en ce qui concerne la situation des femmes et des étrangers.

Vers l'émancipation féminine

Les femmes de la Commune ont fourni des modèles et ont montré à celles qui les ont suivies la possibilité de conquérir un vaste espace d'émancipation à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée. Ainsi ont-elles eu un énorme impact sur le mouvement féministe durant des décennies et une Louise Michel reste aujourd'hui un personnage de référence. À côté de cette institutrice déjà engagée pour améliorer le sort des femmes, en particulier par l'instruction, d'autres sortent de l'anonymat comme Elisabeth Dimitrieff, jeune révolutionnaire russe de vingt ans qui crée l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Pour la première fois, les femmes ont le droit de vote au sein des organes mis en place par la Commune, elles se montrent actives dans les clubs et prennent leur sort en main. Elles sont aussi présentes sur le terrain, dès le 18 mars, puisque ce sont les femmes qui bloquent les soldats envoyés par Versailles. De plus, elles participent aux mobilisations et s'organisent en comités de quartier.

La Commune ouvre une brèche vers l'émancipation féminine en dépit de certains participants à la révolte, notamment les proudhoniens favorables à la femme au foyer. Des projets d'instruction pour les filles voient le jour et visent à les écarter de l'influence obscurantiste de l'Église. Le principe « à travail égal, salaire égal » est adopté. Des ateliers autogérés voient le jour sous la direction de femmes. La Commune officialise l'union libre et interdit la prostitution considérée comme une forme de « l'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines ». On retrouve aussi les femmes sur les barricades durant la « Semaine sanglante » : elles ravitaillent, soignent les blessés et font le coup de fusil aux côtés de leurs compagnons de combat, ce qui permettra aux Versaillais de créer le mythe des pétroleuses qui ressemblent plus à des bêtes qu'à des êtres humains. Plus de 1000 d'entre elles passeront en Conseil de Guerre. La plupart (756 sur 819) sont des ouvrières. Certaines sont condamnées à accompagner les hommes en exil en Nouvelle-Calédonie.

La Commune et les étrangers

Née dans un sursaut de nationalisme, la Commune partage cependant aussi un esprit internationaliste. L'Association internationale des travailleurs en est une des grandes composantes, certes minoritaire, mais la plus organisée et qui m'apparaît comme l'une des plus lucides et des plus éclairées. Elle a fait sienne la phrase de Karl Marx, « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ». Des centaines d'étrangers participent à la Commune, ouvriers immigrés ou révolutionnaires en exil comme certains Garibaldiens[4].

[4] Partisans de Garibaldi, indépendantiste et républicain italien qui a joué un rôle dans l'unification du Royaume d'Italie, finalisée en cette même année de 1871.

Mais ce qui fait l'originalité absolue de la Commune, c'est la place de premier plan occupée par plusieurs étrangers. Un juif hongrois, ouvrier bijoutier membre de l'Internationale, Léo Frankel, siège au Conseil général de la Commune puis devient ministre du Travail. La commission des élections, le 30 mars 1871, accompagne son élection de ce commentaire : « Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent [...], la commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis, et vous propose l'admission du citoyen Frankel ». Des généraux polonais, Dombrowski et Wrobleski, dirigent la défense de la Ville.

La Commune s'ouvre à ses frères étrangers et le mouvement ouvrier international l'entoure de sa solidarité pendant son existence et après sa défaite. À ce moment-là, il faut accueillir les exilés qui cherchent refuge dans les pays voisins et, si les autorités belges recevront avec méfiance certains révolutionnaires, ceux-ci seront accueillis avec chaleur dans le milieu ouvrier.

Non seulement femmes et étrangers jouent un rôle de premier plan dans les événements mais ils acquièrent des droits. Certains d'entre-deux mettront des décennies à devenir effectifs, d'autres ne sont toujours pas une réalité aujourd'hui. Il suffit pour s'en persuader de citer le principe de l'égalité de salaire entre hommes et femmes ou d'évoquer le sort actuel des sans-papiers dans l'ensemble de l'Europe.

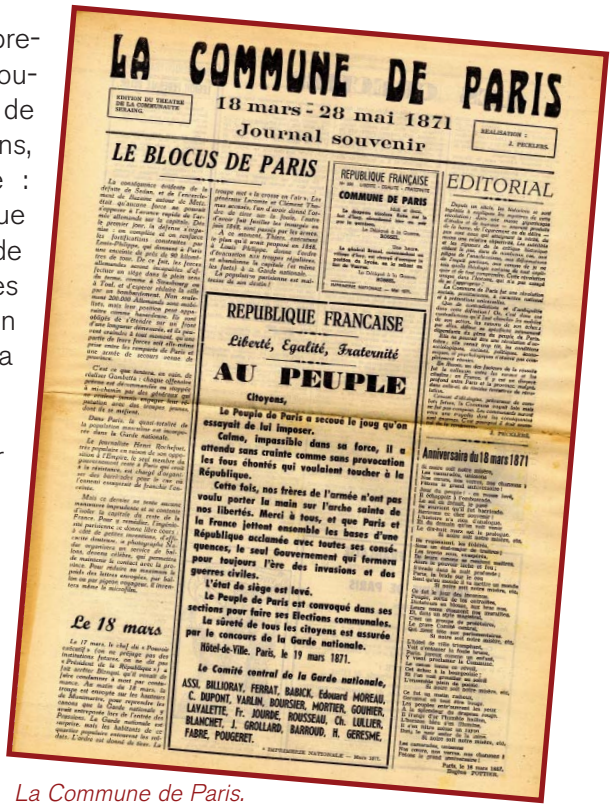
LA COMMUNE DE PARIS

18 mars - 28 mai 1871

Journal souvenir

LE BLOCUS DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PARIS

EDITORIAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

AU PEUPLE

Citoyens,

Le Peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer.

Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation les fous étonnés qui voulaient toucher à la République.

Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul Gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles.

L'état de siège est levé.

Le Peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire ses Elections communales.

La sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la Garde nationale.

Hôtel-de-Ville. Paris, le 19 mars 1871.

Le Comité central de la Garde nationale,

ASSI, BILLIORAY, FERRAT, BABICK, Edouard MOREAU, C. DUPONT, VARLIN, BOURSIER, MORTIER, GOUHIER, LAVALETTE, Fr. JOURDE, ROUSSEAU, Ch. LULLIER, BLANCHET, J. GROLLARD, BARROUD, H. GERESME, FABRE, POUGERET.

Le 18 mars

Anniversaire du 18 mars 1871

La Commune de Paris.
18 mars-28 mai 1871. Journal souvenir, édité par le Théâtre de la Communauté de Seraing, [1971].

Et aujourd'hui, comment le 140e anniversaire de la Commune a-t-il été commémoré ?[5]

La vigilance des Amis de la Commune ne se relâche pas : chaque année, à côté de publications, conférences, banquets, ils manifestent à deux reprises, commémorant le début et la fin de la Commune. La montée au Mur des fédérés rassemble plusieurs dizaines d'associations, syndicats et partis politiques.

En 2011, cette association a multiplié les actions et a lancé le 18 mars une pétition réclamant la réhabilitation des Communards. Sans doute quelques manifestations de prestige ont-elles eu lieu comme la diffusion au mois de mars d'un téléfilm *Bas les cœurs* sur la télévision publique française, des expositions, conférences, inaugurations de plaques commémoratives... organisées par les mairies de plusieurs arrondissements de Paris. Cette année, la fête de L'Humanité a également organisé une grande exposition où elle invite des artistes à mettre en valeur des faits marquants de la Commune pour fêter le 140e anniversaire. En Belgique, nous épinglerons l'exposition de photos *Le temps des cerises* qui se tient jusqu'au 15 janvier prochain au musée de la photographie de Charleroi.

Sur Internet, certains n'hésitent pas à comparer les combats de ce printemps 2011 à ceux de la Commune de Paris, qu'il s'agisse du combat des indignés d'Espagne ou des mouvements qui touchent le monde arabe[6]. Dans son discours d'inauguration de la fête de L'Humanité, ce 25 septembre, Patrick Le Hyaric déclare dans un discours intitulé *Indignés de tous les pays, ensemble, prenons notre destin en main !* :

> « En cent quarante ans, la soif d'émancipation des êtres humains, la recherche du bonheur, le refus d'un monde inhumain sont restés intacts, malgré les moyens considérables déployés par les forces de l'argent pour pousser à la résignation et à la soumission.
> Non, la Commune n'est pas morte !
> Son idéal vit encore, dans des conditions certes totalement différentes, dans le cœur de tous les indignés, de tous les insoumis de la planète. De la Fête de l'Humanité, nous allons leur livrer ce message :
> Ensemble, construisons notre propre idéal.
> Ensemble, indignés de tous les pays, prenons notre destin en main.[7] »

[5] http://tinyurl.com/bpjg84t ; http://tinyurl.com/d83aas8 ; http://tinyurl.com/cofo35t ; http://tinyurl.com/d4wvvhg ; http://tinyurl.com/ces6gx4 ; http://tinyurl.com/c3vavvq ; http://tinyurl.com/cmc6vp4 ; http://www.museephoto.be.
[6] http://tinyurl.com/bnoldwk ; http://tinyurl.com/csf4n5p.
[7] http://tinyurl.com/crvxccz, publié le 26/09/2011.

Les communistes l'interprètent plus comme une expérience dont il faut tirer des leçons, par exemple sur la nécessité encore actuelle de mettre sur pied des organisations révolutionnaires bien préparées, sans quoi ils considèrent qu'une insurrection populaire ne pourra déboucher sur une société socialiste. La Commune a montré de nombreuses faiblesses sur le plan de l'organisation et il importe d'en tenir compte pour l'avenir. La Commune met aussi en lumière le rôle des masses dans la démocratie. Les anarchistes s'en revendiquent totalement, ce qui est logique vu le contenu libertaire et fédéraliste de ses décisions. Les socialistes en ont une vision qu'on pourrait qualifier de « romantique ». En dehors de la perspective d'une révolution, ils exaltent les valeurs véhiculées par la Commune comme la solidarité, le dévouement à une cause, les choix généreux et la vision d'une société égalitaire.

Et pourtant...

Aujourd'hui, malgré quelques expositions, livres ou bandes dessinées, l'histoire de la Commune de Paris est largement passée sous silence sur le plan médiatique : pas de film, peu d'articles sur les rétrospectives récentes. Jean-Louis Robert, l'un des responsables de l'Association des amis de la Commune, explique que les idées véhiculées par la Commune seraient « encore trop subversives ». Déjà en 1995, Jacques Rougerie écrivait : « La mémoire vive de la Commune s'estompe. Elle est désormais objet d'histoire ». Encore faut-il que l'histoire s'enseigne !

En France, des professeurs de cette discipline, soutenus par certains parlementaires comme la sénatrice Marie-Agnès Labarre, dénoncent l'occultation de cette révolution dans les récents programmes. L'enseignement qui veut privilégier l'acquisition de compétences telles que l'analyse ou la critique est amené à sacrifier des connaissances - le temps scolaire n'étant pas extensible - et le choix des oublis s'avère plutôt sélectif.

Faut-il s'en étonner ? Cette attitude n'est-elle pas tout à fait dans l'air du temps ? Les bien-pensants que la Commune effraie profitent aujourd'hui de la crise d'identité du mouvement ouvrier qui a perdu ses repères dans les transformations de notre société. Comment encore s'identifier au prolétariat, quand on connaît l'évolution des méthodes de travail, la crise des grands secteurs de production et la réduction du nombre de ceux qui se reconnaissent comme ouvriers. Ceux qui s'y réfèrent aujourd'hui n'ont pas le poids de la classe ouvrière. L'échec des expériences de pouvoir tentées en Russie et en Europe de l'Est au cours du XXe siècle a remis en question l'ensemble de la réflexion concernant l'élaboration d'une alternative au capitalisme.

Alors qu'il y a trois ans, certains prédisaient une remise en question fondamentale du système capitaliste, nous subissons aujourd'hui plus que jamais l'arrogance des « marchés » qui scient impunément la branche sur laquelle ils sont assis.

Cependant les références à la Commune par ceux qui en portent la mémoire ou ceux qui découvrent sa richesse montrent qu'elle a encore bien des choses à nous apporter. Elle pourrait être oubliée si l'injustice sociale n'existait pas, toujours aussi criante, voire plus profonde encore. Ses valeurs restent un objectif à atteindre et son exemple ne peut que donner de l'espoir en un avenir meilleur.

Orientations bibliographiques

- Jean Bruhat, en collaboration avec Jean Dautry et Émile Tersen, *La Commune de 1871*, Paris, Éditions sociales, 1970, 463 p.
- Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Fernand Hazan, 1971.
- Jacques Rougerie, *Paris insurgé : la Commune de 1871*, Découverte Gallimard, Paris, 1995.
- Claude Willard, Le site de la Commune de Paris (Les Amis de la Commune), http://tinyurl.com/c4w5v6m.
- Micheline Zanatta, *La Commune, Réalités et mythes dans le milieu liégeois, 1871-1886*, mémoire de licence, Université de Liège, année académique 1970-1971.
- Micheline Zanatta, « La Commune, Réalités et mythes dans le milieu liégeois, 1871-1886 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Tome XIX, Avril-Juin 1972. « Dimensions et résonances de l'année 1871 », colloque tenu à Strasbourg sous les auspices de l'Association européenne d'histoire contemporaine présidée par Fernand L'Huillier, 28-31 octobre 1971.